

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
6° REGION MILITAIRE

MISE EN DEMEURE N° 01

L'ENTREPRISE DE VIABILISATION DE SIDI MOUSSA "EVSM" dont, le siège social est sis à **Route de Dar EL Beida Sidi Moussa Alger**, titulaire du marché n° **11/2022** du **09 Mars 2022**, relatif aux Travaux de réalisation de voirie en béton bitumineux au niveau de BORDJ BADJI MOKHTAR /6° RM, mis en demeure pour:

- **Retard dans l'avancement des travaux.**
- **Fin délais contractuels.**

L'entreprise doit prendre toutes les mesures efficientes, dans un délai **de huit (08) jours** à compter de la publication de la présente mise en demeure, dans la presse nationale ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Passé ce délai, les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.